

# ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Du 18/12 au  
21/12/2017



Coordinateur du module : Corine Lajarge  
[clajarge@univ-catholyon.fr](mailto:clajarge@univ-catholyon.fr)



Bloc : Comprendre les politiques publiques



## PRÉSENTATION

Depuis plus de 20 ans, les collectivités territoriales s'imposent progressivement comme des acteurs incontournables du champ de la coopération et des relations internationales, à travers la coopération décentralisée et aujourd'hui l'action extérieure des collectivités territoriales.

Il n'existe pas UNE coopération décentralisée mais une multitude de définitions et de pratiques. Malgré cette diversité, la coopération décentralisée reste marquée par une relation et des approches trop souvent déséquilibrées où « *le Nord aide le Sud* » et les projets d'infrastructures l'emportent sur l'appui institutionnel. Tandis que la coopération décentralisée représente un enjeu important pour les collectivités territoriales des pays engagés dans un processus de décentralisation, en France les collectivités territoriales ont des difficultés à en faire un réel outil de leur politique publique locale.



## OBJECTIFS

- | Maîtriser les concepts et connaître les acteurs et actions de la coopération décentralisée
- | Connaître les mécanismes institutionnels et financiers de la coopération décentralisée
- | Comprendre les articulations entre coopération décentralisée, dynamiques de développement local et renforcement de la décentralisation
- | S'outiller pour initier, mettre en œuvre/accompagner une relation de coopération décentralisée



## CONTENUS

- | Histoire de l'action extérieure des collectivités territoriales et de la coopération décentralisée
- | Clefs de compréhension du cadre juridique
- | Etudes de cas et rencontre avec des collectivités territoriales impliquées
- | Grille d'analyse des relations de coopération décentralisée
- | Réseaux, financement, contexte institutionnel



## PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse aux personnes en charge de dossiers coopération décentralisée au sein des collectivités territoriales. Elle peut également intéresser des cadres associatifs qui souhaitent collaborer avec des collectivités territoriales engagées dans des coopérations internationales.